



RAPPORT ANNUEL SYNTHÉTIQUE 2018 COMITÉ DE COORDINATION ET D'ORIENTATION SCIENTIFIQUE DE LORRAINE (CCOSL)





RAPPORT ANNUEL SYNTHÉTIQUE 2018 COMITÉ DE COORDINATION ET D'ORIENTATION SCIENTIFIQUE DE LORRAINE (CCOSL)

La coordination des politiques de la recherche publique du site lorrain a débuté dès 2007 en rassemblant l'ensemble des acteurs de la recherche publique en Lorraine (les Universités, les Établissements Publics à caractère Scientifique et Technique - EPST présents en Lorraine et le CHRU) au sein d'un comité : le Comité de Coordination et d'Orientation Scientifique de Lorraine - CCOSL.

Le **CCOSL**, instance de concertation et de prospective scientifique, est le **lieu d'élaboration d'une politique scientifique commune au site lorrain et de sa mise en œuvre**. Il permet aux partenaires de définir une stratégie, d'optimiser l'utilisation de leurs ressources, de partager certains de leurs moyens, de gagner en efficacité sur les processus de prise de décisions, de répondre de manière coordonnée aux appels à projets. Le CCOSL a en particulier un rôle de porte-parole des acteurs de la recherche publique du site lorrain dans les interactions avec les partenaires institutionnels : Commission européenne, Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation, Agence Nationale de la Recherche, Région Grand Est, Métropoles du site, ...

L'action du CCOSL s'appuie sur la mobilisation volontaire des partenaires, sans délégation de responsabilité ou substitution aux instances décisionnaires et sur un réseau d'une soixantaine d'unités de recherche comportant un nombre important d'unités partagées. Cette action a permis la construction et la gestion de projets structurants dont des outils des Programmes d'Investissement d'Avenir (3 Labex et un Equipex¹) et surtout le projet central pour le site lorrain qu'est l'I-SITE « Lorraine Université d'Excellence »² (LUE) (2016, confirmation demandée en 2020). Cette réussite a été reconnue lors de l'évaluation du **Site Lorrain** par le HCERES en 2018³.

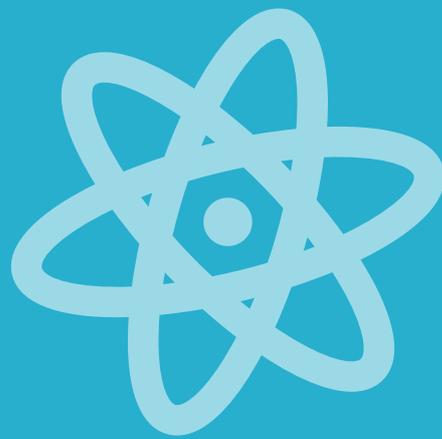
Ce rapport annuel regroupe les faits marquants de l'année 2018.



¹ ARBRE, Ressources 21, DAMAS, OrtoLang.

² <http://lue.univ-lorraine.fr/fr>

³ <https://www.hceres.fr/sites/default/files/media/publications/depot-evaluations/C2018-EV-0542493S-DEE-ETAB180014014-020121-RD.pdf>



LA COORDINATION SE RENOUVELLE ET BÂTIT SA POLITIQUE À 5 ANS

Durant l'année 2018 et au début de l'année 2019 les responsables, sur le site lorrain, des EPST partenaires du CCOSL, sont arrivés en fin de mandat et ont été remplacés. C'est ainsi que nous avons honoré les départs de : Sylvain Petitjean (Directeur du centre de recherche Inria Nancy Grand Est), Michel Bidoit (Directeur scientifique référent du site lorrain pour le CNRS), Marie-Ange Luc (Déléguée régionale Inserm Grand Est) et Erwin Dreyer (Président du centre Inra Grand Est - Nancy). Ils ont été remplacés par nomination de leur établissement, par Bruno Levy (Inria), Ali Charara (CNRS), Eric Simon (Inserm) et Meriem Fournier (Inra). Le Délégué Régional à la Recherche et à la Technologie (DRRT), invité permanent du CCOSL, a également été remplacé par intérim par Frédéric Gimello.

La précédente convention de site (2013-2018) arrivant à échéance, un travail de réflexion a été entamé sur les évolutions politiques et fonctionnelles de la coordination. En préambule à ce travail, certains EPST (Inra et Inria) ont présenté en séance la politique de leur établissement et sa déclinaison sur le site. La coordination a dans un premier temps acté la volonté commune de poursuivre le travail en cours en pérennisant la coordination et en renouvelant la convention de site. Le choix a également été fait de maintenir son mode de fonctionnement. La seule modification apportée au dispositif a été de se doter d'un Délégué Général en lieu et place d'un animateur, ce qui permet à la coordination de se faire représenter. Le principe d'un binôme - Délégué Général (UL) et Animateur issu annuellement d'un des EPST - pour l'animation du CCOSL est maintenu. Sur le plan politique, des groupes de travail ont été constitués pour contribuer à la définition de nos politiques dans les domaines suivants :

1. **La convergence et la complémentarité des stratégies scientifiques ;**
2. L'identification d'objectifs de **coopération internationale et d'attractivité ;**
3. **La formation par et pour la recherche** avec le doctorat au cœur du dispositif ;
4. **Contribuer au transfert et à la valorisation ;**
5. **Partager une politique ambitieuse de communication** scientifique et de culture scientifique, technique et industrielle ;
6. **Construire un réseau d'infrastructures de recherche ;**
7. **Coordonner et intensifier les partenariats** avec l'État, la Région Grand Est et les collectivités territoriales ;
8. **Développer une offre de service commune aux laboratoires ;**
9. **Mettre en synergie et partager nos données** pour mesurer et orienter les actions portées par le CCOSL.

A l'heure actuelle, cette convention d'une quinzaine de pages a été validée par les directions nationales des établissements concernés. Un exemplaire a été transmis au Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche. La convention sera signée par les présidents des établissements impliqués le 12 juillet 2019 à Nancy.

CRÉATION D'UNE MAISON DU DOCTORAT SUR LE SITE LORRAIN

Le projet de création d'une maison du doctorat portée par l'Université de Lorraine a été soutenu et encouragé par le CCOSL. La mise en place d'une « maison » permettra de mutualiser les ressources, de créer un guichet unique et ainsi d'améliorer le service aux usagers, aux directeurs d'école doctorale, aux directeurs de thèse et de laboratoire. Cette maison, placée au sein de notre communauté, doit rendre une place plus importante au doctorant sur le site lorrain. La maison, ou plutôt les maisons, sur les sites de Metz et de Nancy ont été inaugurées en 2019 en présence des acteurs.

UNE COMMUNICATION DU CCOSL AUPRÈS DES ACTEURS DE LA RECHERCHE DU SITE LORRAIN, POUR UNE DIFFUSION DE SES ACTIONS ET DE SA POLITIQUE

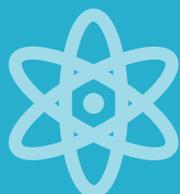
Pour la première fois depuis sa création, le CCOSL a diffusé son rapport annuel 2017, vers l'ensemble de la communauté, au travers d'échanges avec les Directeurs de pôles scientifiques et les membres du Conseil Scientifique de l'UL. Celui-ci a également été diffusé auprès des Directeurs d'unités de recherche, des Directeurs d'écoles doctorales et sur les sites internet des partenaires.

Comme le rapport annuel ne permet pas de suivre en direct les travaux mensuels du CCOSL, ses membres ont pris la décision de rédiger et de diffuser un relevé de décision mensuel auprès des Directeurs de pôles scientifiques, des Directeurs d'écoles doctorales et des Directeurs d'unités de recherche. Cela permet aux animateurs de la recherche publique du site lorrain de suivre l'actualité des prises de décisions du comité.

Ces outils de communication interne contribueront à un bon niveau d'information des acteurs et aux interactions entre le CCOSL et les acteurs de la recherche du site lorrain.

SCIENCE OUVERTE : LE CCOSL, LIEU DE COORDINATION POUR UNE POLITIQUE DE SITE HOMOGÈNE

Deux séminaires scientifiques de présentation des approches pour l'édition et les archives ouvertes ont eu lieu en 2018 sur le site lorrain, ouvrant ainsi le débat et répondant aux exigences de l'article 30 de la loi Lemaire. Il est du devoir des établissements partenaires de mettre en application cette nouvelle réglementation sur le dépôt et la diffusion des résultats de la recherche sur financements publics. Les membres du CCOSL ont ainsi décidé de définir et d'inscrire dans leur politique, des valeurs communes et leur action dans le cadre de la science ouverte, telle qu'elle est définie dans le Plan National pour la science ouverte. Le CCOSL souhaite ainsi développer une politique de soutien à la diffusion la plus ouverte possible des résultats de la recherche, une politique concertée sur les données de la recherche, et organiser de manière conjointe la formation des équipes de recherche à l'évolution de ces pratiques.





UNE COORDINATION PAR LE CCOSL POUR OPTIMISER LES RÉPONSES AUX APPELS À PROJETS RÉGION GRAND EST

Suite à la création de la Région Grand Est, le nouvel appel à projet autour de la recherche est constitué des dispositifs principaux suivants : « Soutien aux manifestations d'intérêt majeur », « Soutien aux projets doctoraux », « Soutien aux jeunes chercheurs et chercheurs de très haut niveau », « Fonds régional de coopération pour la recherche-FRCR ». Ce dernier appel permet d'acquiescer de gros investissements structurants pour la Région. L'approche est transversale sur les trois sites : Alsace, Champagne-Ardenne et Lorraine, ce qui a créé une nouvelle dimension que les établissements ont dû s'approprier. Le CCOSL a travaillé sous forme d'appel à intentions, avec une pré-sélection des propositions puis une consolidation des projets. La collecte des dossiers finalisés a donné lieu à une évaluation complète par les membres du CCOSL (sur avis des directeurs de pôles scientifiques). L'évaluation a également été partagée avec les autres établissements du Grand Est, au travers du réseau des Vice-Présidents Recherche. Au final, la Région Grand Est a réalisé un effort considérable de soutien de 9 projets au lieu des 4-5 projets initialement prévus, portant son investissement de 4,8M€ à plus de 5,2M€, en mobilisant des crédits du Feder. L'appel à projets FRCR, plus que les autres, aura **mobilisé fortement le CCOSL sur une coordination avec les autres sites ESR (Enseignement Supérieur et Recherche) du Grand Est** ; le CCOSL a appuyé l'émergence de projets ambitieux et les a orientés de manière à optimiser les interactions entre sites.

LA COORDINATION, ACCÉLÉRATEUR DE RÉPONSES AUX APPELS À PROJETS PIA, I-SITE LUE, TIGA

Le site lorrain, qui a construit et piloté 3 **Labex** (ARBRE, DAMAS, Ressources21) et 1 **I-Site** (Lorraine Université d'Excellence), est entré dans une phase transitoire. Les 3 Labex ont été soumis à une évaluation par l'ANR et reconduits pendant 5 ans dans le cadre de l'I-SITE LUE s'il est confirmé en 2020. Les enjeux sont extrêmement importants pour le site. Dans le cas où l'I-SITE LUE serait évalué favorablement, l'ensemble de ces programmes seront pérennisés. En 2018, le CCOSL a donc accompagné les porteurs des Labex dans leurs évaluations.

Dans la même période, un consortium porté par la Métropole du Grand Nancy, dans lequel le CCOSL a été activement représenté, a répondu à l'appel à projets PIA3 sur le thème « Territoire d'Innovation de Grande Ambition », piloté par la Caisse des Dépôts et Consignations. Le projet ainsi déposé s'intitule « Des hommes et des arbres, les racines de demain ». Il a été sélectionné et retenu pour être développé sur une année. A l'issue de cette phase de construction, le projet a été déposé en Avril 2019 ; il vient d'être sélectionné pour une audition le 4 juillet 2019. En cas de réussite, le démarrage est prévu au dernier trimestre 2019. Ce dispositif de soutien à l'innovation complétera les dispositifs d'appui à l'ESR comme LUE.





LE CCOSL, PORTAIL D'ÉCHANGES DANS LA RÉALISATION DU CONTRAT PLAN ETAT RÉGION (CPER 2015-2020)

Le volet recherche du CPER de la région Lorraine a été conventionné en juillet 2015 ; il comporte 10 programmes. Le CCOSL joue un rôle important pour la réalisation du CPER concernant les engagements initiaux des différentes parties. Le CCOSL est, sur ce dossier, le portail unique d'échanges avec l'État et la Région. Une émanation baptisée « CCOSL technique » constituée des services opérationnels des Etablissements du CCOSL en charge de la gestion des projets CPER a été créée pour améliorer le partage d'information et de bonnes pratiques entre les établissements. Cette modalité est d'autant plus importante que la gestion des différents programmes a été répartie entre les partenaires. Cela permet d'accompagner les porteurs de programmes dans l'exécution et l'acquisition de matériels, procédures souvent complexes. Sur plusieurs années, le CCOSL a été en capacité de répartir des sommes non prévues par certains financeurs, pour des montants élevés, dans un esprit d'équité entre les programmes. En ce qui concerne les parts État, Région, EPST et Feder, ont été engagés : 5,330 M€ en 2015 (année du lancement), 9,596 M€ en 2016, 7,664 M€ en 2017, 8,686 M€ en 2018. Seront engagés en 2019 et 2020 deux fois 8,034M€. **Cela représente un total de 47,342 M€ sur 6 ans soit 100% des montants initialement prévus.** Le dispositif évoluera ensuite avec en point de mire le futur CPER qui devrait être mis en place fin 2019 à l'échelle de la Région Grand Est.

LE CCOSL, INCUBATEUR DE PLATEFORMES PARTAGÉES : L'EXEMPLE DE LA CRÉATION DU MÉSOCENTRE DE CALCUL « EXPLOR », DATA CENTER RÉGIONAL



Le mésocentre de calcul lorrain Explor, initié par le CCOSL, a fait l'objet d'un financement dans le cadre du Pacte Lorraine. Ce projet transversal a pour objectif de mutualiser l'ensemble des moyens de calcul scientifique en Lorraine dans un centre régional. Le montage financier comprend des fonds État, Région, Feder et des fonds propres de l'Université de Lorraine ainsi que la mise à disposition de moyens humains du CNRS et de l'UL. Une première tranche de 2000 cœurs de calcul a été installée dans un local dédié et sécurisé. La maison de la simulation de Lorraine (MSL) accueille depuis octobre 2017 les personnels UL et CNRS, ainsi qu'une salle de formation dédiée au calcul scientifique à destination des étudiants et des chercheurs des partenaires académiques et des entreprises lorraines. **Les premiers calculs ont été lancés à la fin de l'automne 2017.** Les statuts de cette entité ont été validés par les membres du CCOSL, qui ont également nommé son directeur. Explor pourra alors rejoindre le réseau national des mésocentres de calcul tout en articulant sa stratégie avec les mésocentres d'Alsace et de Champagne-Ardenne.

Les membres du CCOSL ont commencé cette année à travailler sur le dossier du **futur Data center régional** pour l'**Enseignement Supérieur** et la **Recherche** (ESR). Le ministère (Direction Générale de la Recherche et de l'Innovation – DGRI- et la Direction Générale de l'Enseignement Supérieur et de l'Insertion Professionnelle - DGEIP) souhaite en effet mettre en place un réseau de data centers de l'ESR s'appuyant sur le réseau des mésocentres de calcul, le réseau régional des Systèmes Informatiques (SI) de l'État, le réseau des SI des rectorats et d'autres initiatives en cours de réalisation dans les collectivités territoriales. Ce réseau sera formé de 13 data centers de niveau régional labellisés et de 4 data centers de niveau national (CC-IN2P3, CINES, IDRIS, TGCC). La Région Grand Est et l'État (Délégation Régionale à la Recherche et à la Technologie - DRRT) ont souhaité faire appel à une Assistance à Maitrise d'Ouvrage (AMO), pour préparer avec les différents acteurs le dossier de labellisation en vue d'un dépôt à l'automne 2018.

PROJETS 2019

La signature de la convention de site en juillet 2019 sera un moment fort pour la vie de notre communauté. L'ensemble des chefs d'Etablissement seront présents ou représentés pour ce moment important qui nous engage pour une période de 5 ans. Le CCOSL sera également animé des grands débats concernant la création d'une politique scientifique de la Région Grand Est, la mise en place du futur CPER à l'échelle de la nouvelle Région, la création du Data center régional, le dialogue avec la Région Grand Est pour optimiser l'appel à projet et plus particulièrement celui du « Soutien aux projets doctoraux » et enfin par le dialogue avec la Direction générale de la recherche et de l'innovation (D.G.R.I.) qui souhaite piloter sur le site Lorrain les interactions entre Université et EPST.



2018

ANIMATEURS CCOSL

MURIEL SINANIDES – CNRS
MATHIEU PETRISSANS – UL

MEMBRES CCOSL

MICHEL BIDOIT – CNRS
ERWIN DREYER – INRA
MARIE-ANGE LUC – INSERM
PIERRE MUTZENHARDT – UL
PIERRE-YVES MARIE – CHRU
SYLVAIN PETITJEAN – INRIA
KARL TOMBRE – UL
FRÉDÉRIC VILLIERAS – UL

MEMBRES INVITÉS PERMANENTS

SERGE KAUFFMANN – DRRT
FRÉDÉRIC GIMELLO – DRRT ADJOINT
NATHALIE HIESIGER – UL (CCOSL TECHNIQUE)

MEMBRE INVITÉE

JOCELYNE DIAS – CNRS

SECRETARIAT DE SÉANCE

CLOTILDE DINÉ – UL
MARIE-ALINE VERNIER - CNRS

DATES SÉANCES 2018, 8H30-12H

12/01, 02/02, 09/03, 06/04, 18/05, 08/06, 06/07, 07/09, 05/10, 09/11, 07/12

